



Communiqué de la FNEC FP FO Haute-Loire

Le projet de Carte Scolaire de l'Inspectrice d'Académie unanimement rejeté

Le 13 janvier dernier, l'Education Nationale a vécu une grève historique. Les personnels exigeaient l'arrêt des protocoles inapplicables et les créations des postes nécessaires.

A l'instar du Ministre VERAN qui continue de fermer des centaines de lits d'hôpitaux, pour toute réponse, le Ministre et son relais local, l'Inspectrice d'Académie de la Haute-Loire, répondent par une carte scolaire à la hache contre l'école de la République devenue la cible.

Tout d'abord, l'Inspectrice d'Académie s'est refusée à appliquer la réglementation et à fournir son projet en amont du Comité Technique. Celle-ci craint-elle la colère des parents, des personnels et des élus ?

Pas moins de 4 écoles seront définitivement fermées : à Brives Corsac au plus grand profit de l'école privée, aux Vastres seule école publique du secteur, à Paulhaguet et Vals où on fusionne maternelle et élémentaire pour éviter de faire les ouvertures de classes nécessaires.

Pas moins de 8 fermetures de classes sont annoncées, puisqu'en plus s'ajoutent Cohade, St Beauzire, Brioude Jules Ferry, Blavozy, St Just Malmont, Araules et St Jeures.

Aucune ouverture de classe devant élève n'est prévue.

Et les orientations sont claires : haro sur l'école rurale et haro sur la scolarisation des tout petits, haro sur l'enseignement spécialisé.

L'Inspectrice d'Académie se targue d'accorder des décharges supplémentaires pour certains directeurs d'écoles, décharges obtenues d'ailleurs grâce à la mobilisation : (Langeac, Mazeyrat, Michelet, Marcel Pagnol, Le Val Vert, Aurec, Bas Pont Salomon, La Chapelle d'Aurec, Monistrol Albert Jacquart, St Julien Chapeuil St Maurice et Yssingeaux), alors que les autres n'auront rien.

Aucun poste de remplaçant n'est créé alors que de l'aveu même de l'inspectrice d'académie plus de 10% des remplacements du primaire ne sont pas effectués, des dizaines de classes sont fermées à ce jour faute de remplaçants.

Aucun recrutement d'AESH n'a été annoncé, alors que les besoins sont criants. Des dizaines d'enfants ne bénéficient pas de l'aide à laquelle ils ont droit, d'autres sont en attente de places disponibles en ULIS ou en ITEP et de nouvelles coupes s'annoncent à l'EREA de Brioude et dans les SEGPA.

Le Lycée public d'Yssingeaux perdrait l'équivalent de 4 postes et le Lycée professionnel Jean Monnet 1.5. La dotation académique pour les personnels administratives continue de baisser (plus de 200 emplois ont été supprimés depuis 2003)

Concernant la carte scolaire des collèges, dont elle est responsable, l'Inspectrice d'Académie a tout simplement refusé d'en parler alors que les mesures pleuvent sur l'enseignement public dans le département : des suppressions de classes à Aurec-sur-Loire, Monistrol-sur-Loire, Brioude, au Monastier sur Gazeille, à Jules Vallès et Saint Didier-en-Velay, soit 7 fermetures de classes. Ces fermetures ont à nouveau des conséquences néfastes : des effectifs surchargés, des réductions horaires d'options, une multiplication des postes partagés, des risques de suppression de postes... que des facteurs ne faisant qu'aggraver les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Là aussi, force est de constater que la responsable de l'Education Nationale est aux avant-postes pour soutenir l'enseignement privé au détriment des établissements publics.

L'ensemble des représentants du personnel, unanime, a rejeté ce projet inacceptable. L'Inspectrice d'Académie est donc contrainte de convoquer une nouvelle réunion, jeudi 10 février.

La FNEC FP FO soutient toutes les initiatives et mobilisations des enseignants, des parents et des élus pour empêcher les projets destructeurs du Ministre et de sa représentante locale.

La FNEC FP FO appelle les personnels, les parents, les élus à se réunir et à discuter des différents moyens pour faire entendre leur voix. Elle propose d'aller tous ensemble porter les revendications lors du CTSD du Jeudi 10 février à 14h devant l'inspection académique.

A Le Puy en Velay, le mercredi 2 février